

CAP MENUISIER FABRICANT

Vers quel métier ?

• **Titulaire du CAP Menuisier Fabricant de menuiserie, mobilier et agencement**, vous travaillez dans les entreprises du bâtiment spécialisées dans la construction ou la rénovation de l'habitat, dans les sociétés du secteur de l'agencement ou au sein d'entreprises de mobiliers professionnels.

Pré-requis, conditions d'accès

Par la voie de l'apprentissage :

• Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3^e) au début de la formation.

Sans condition d'âge pour les personnes :

- Reconnues travailleur handicapé.
- Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme.
- Sur la liste des sportifs de haut niveau.

Par la voie de la formation continue

En contrat de professionnalisation :

- Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation.
- Demandeur d'emploi d'au moins 26 ans.
- Bénéficiaires de minima sociaux.

Autres dispositifs :

- Salariés, retraités, demandeurs d'emploi.

Examen

- Diplôme d'État délivré par le ministère de l'Éducation Nationale.
- RNCP : N° 472 - Certif info : N° 84808.

Poursuites d'études

- **CAP installateur (en connexe 1 an).**
- **CAP constructeur bois (en connexe 1 an).**
- **Brevet professionnel (en 2 ans).**
- **MC parquetier ou MC plaquiste.**
- **CAP art du bois, ébéniste, menuisier en sièges, constructeur du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse.**
- **Bacs pro productique bois, technicien constructeur bois, technicien menuisier agenceur.**

Tarifs

- **Formation gratuite** - frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration).
Voir tarifs sur notre site internet.
- Pour les adultes : frais de formation, *nous consulter pour plus de détails.*

Accessibilité handicap

- Bâtiment aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- **Accessibilité à la formation :** *nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap.*

Durée

- **Rentrée en septembre.**
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, *nous consulter.*
- **2 ans** en apprentissage ou contrat pro (26 semaines à la MFR et 68 semaines en entreprise).
- **10 mois** en formation adulte VISA METIERS (20 semaines à la MFR et 15 semaines en entreprise).

Rythme d'alternance

- 1 à 2 semaines à la MFR.
- 2 à 3 semaines en entreprise.

Statuts

- Scolaire Ministère Agriculture.
- Apprentissage (Jusqu'à 30 ans, prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration).
- Contrat de professionnalisation.
- Autres (ex : formation pour adultes...).



→ La Formation en ENTREPRISE

Type d'entreprise d'accueil

- Entreprise industrielle d'installation ayant une activité en lien avec la menuiserie y compris dans le nautisme.

Activités réalisables par le jeune en entreprise

- Identifier l'environnement de son intervention, respecter les prescriptions et définir l'ouvrage ainsi que les règles de sécurité.
- Être autonome lors d'un exercice isolé selon la nature des travaux.
- Travailler en collaboration avec une équipe et avoir le sens de la communication avec les autres intervenants du chantier.

→ La Formation en CFA/MFR

Objectifs et contenus de la formation

Compétences professionnelles

- Traiter et interpréter les documents techniques qui définissent l'ouvrage.
- Installer et mettre en sécurité son poste de travail et vérifier la conformité des matériaux et des produits.
- Conduire les opérations d'usinage, de façonnage, d'assemblage et de montage.
- Réaliser les finitions et les traitements.
- Respecter les consignes de sécurité et de gestion de l'environnement.

Enseignement professionnel

- Technologie.
- Dessin Technique.
- Lecture de plans.
- Travaux pratiques.
- Méthodologie de travail.
- Intervenant.
- Mise en commun de l'exploitation de vécus.

Enseignement général

- Expression française.
- Mathématiques.
- Sciences physiques.
- Histoire/Géographie.
- Sport (eps).
- Prévention santé environnement (PSE).
- Anglais.

Les + de la formation

- Mobilité Européenne et Internationale.